

TARIFS 2024-2025

RESTAURATION SCOLAIRE :

<i>Etablissement</i>	<i>Régime demi-pensionnaire (4 repas/semaine)</i>	<i>Régime occasionnel (moins de 4 repas/semaine)</i>
Ecole Saint-Joseph	4.90 €	6.20 €
Collège Sainte-Anne	6.20 €	7.90 €

Les absences pour convenances personnelles ne sont pas remboursées.

Le remboursement des repas non pris s'effectue pour la part variable (moitié du prix du repas) et uniquement sur demande écrite accompagnée d'un justificatif médical.

Aide aux familles nombreuses pour les élèves demi-pensionnaires :

➤ *Enfants scolarisés à l'Ecole St Joseph et/ou au Collège Ste Anne :*

- 20 % de réduction applicable sur le 3^{ème} enfant
- 30 % de réduction sur le 4^{ème} enfant et suivant

Paiement et utilisation pour le régime occasionnel :

L'élève utilise sa carte de restaurant quand il le souhaite. La facture des repas pris par votre enfant au cours d'un mois vous sera adressée sur votre espace Ecole Directe. Le règlement de la facture sera effectué en fonction de l'option choisie (prélèvement ou chèque).

Tout changement de situation (demi-pensionnaire ou occasionnel) ne sera accepté qu'en début de mois et une seule fois dans l'année.

CONTRIBUTION DES FAMILLES :

<i>Etablissement</i>	<i>Contribution ordinaire annuelle</i>	<i>Contribution spéciale annuelle</i>	<i>Contribution facultative Soutien 1</i>	<i>Contribution facultative Soutien 2</i>	<i>Contribution facultative volontaire de soutien</i>
Ecole Saint-Joseph	550 €	725 €	+31 €/an	+56 €/an	Votre choix
Collège Sainte-Anne	645 €	Non concerné	+50 €/an	+100 €/an	Votre choix

Une remise de 30% est accordée sur la participation annuelle des familles pour le 3^{ème} enfant et suivant, scolarisé au sein du groupe scolaire (collège Sainte Anne/Ecole Saint Joseph).



Nous attirons votre attention sur le fait qu'un premier prélèvement forfaitaire sera effectué au 10 septembre (120 euros par élève demi-pensionnaire et 60 euros par élève occasionnel). Ce prélèvement apparaîtra ensuite en régularisation sur la facture annuelle.

ACCUEIL PERISCOLAIRE ECOLE :

FORFAIT	Pour l'année et par enfant <i>(période correspondant à 10 mois)</i>
Matin seulement	320 €
Soir seulement jusqu'à 18h 30	515 €
Soir seulement jusqu'à 19h00	695 €
Matin et Soir jusqu'à 18h 30	625 €
Matin et Soir jusqu'à 19h 00	790 €
OCCASIONNEL	Par quart d'heure commencé
	0.80 €

Tout dépassement après 19h00 sera facturé 10 € par enfant

Gratuité à partir du 3^{ème} enfant (pour les familles utilisant le forfait)

Un seul changement sera accepté dans l'année et uniquement en début de mois

SERVICES ECOLE

	Pour l'année
CULTURE CHRETIENNE	24.50 €
CHANT CHORAL	19.50 €
LIVRE DE LECTURE CM1-CM2	Environ 25 €
ETUDE 1h	110 €
½ heure	55 €

OPTIONS ET SERVICES COLLEGE :

OPTIONS	Pour l'année
FOOT	65 €
BASKET	65€
GOLF	115 €
Gymnastique Rythmique	50 €
PASTORALE	13 € par an
Projet Voltaire	2 € 50 par an
ETUDE	110 € par an